

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du LUNDI 24 MARS 2025

Le 24 mars 2025 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 18 mars 2025 – Nombre de membres 29 – Présents 22

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : GUÉRY Louis (pouvoir à LECOURT Sylvie), FREULON Véronique (pouvoir à ATANI Béatrice), MOGUET Françoise (pouvoir à CLÉMOT Dany), SIMON Emmanuel (pouvoir à HUMEAU Emmanuelle), THIBAUT Jean-Paul (pouvoir à LETHIELLEUX Joëlle).

Absente excusée : DUPUIS Virginie.

Absent : de RICHEMONT Xavier.

Secrétaire de Séance : DELUK – de BUYSSCHER Véronique.

DCM N° 2025 – 015 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE - DAUMERAY

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le BUDGET PRIMITIF 2025 suivant :

BUDGET GENERAL 2025 DE LA COMMUNE :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	3.658.388,91 €	2.397.514,71 €
RECETTES	3.658.388,91 €	2.397.514,71 €

Ce Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec vote formel par opération.

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à Monsieur le Trésorier de BAUGE.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Marie CARDOEN.

